

Service Facturation

Hôtel de Ville – 1^{er} étage (bureau 112)

☎ 51 61 21 - 494 / 428 ✉ facturation@dudelange.lu



Demande de fourniture d'eau potable

1) Informations sur le demandeur

Personne physique

Personne morale

Nom, prénom

Numéro de matricule *(si personne physique)*

Dénomination sociale de l'entreprise/organisation
(si personne morale)

Numéro de RCS *(si existant)*, Numéro TVA
(si personne morale)

Numéro, rue

Localité, code postal

Courriel, téléphone

Le demandeur est le propriétaire occupant du local où l'eau est fournie

Oui

Non

Le demandeur est le propriétaire non occupant du local/bâtiment où l'eau est fournie

Oui

Non

Le demandeur est le locataire du local où l'eau est fournie

Oui

Non

Le demandeur est un ayant-droit du propriétaire

Oui

Non

2) Informations sur le propriétaire du local / bâtiment où l'eau est fournie *(à remplir uniquement si le demandeur est un ayant-droit du propriétaire, selon les dispositions de l'article 4 du règlement communal de la distribution d'eau de la Ville de Dudelange)*

Personne physique

Personne morale

Nom, prénom

Numéro de matricule *(si personne physique)*

Dénomination sociale de l'entreprise/organisation
(si personne morale)

Numéro de RCS *(si existant)*, Numéro TVA
(si personne morale)

Numéro, rue

Localité, code postal

Courriel, téléphone

Service Facturation

Hôtel de Ville – 1^{er} étage (bureau 112)

☎ 51 61 21 - 494 / 428 ✉ facturation@dudelange.lu



Demande de fourniture d'eau potable

3) Adresse du point de livraison en eau potable

Type de bâtiment : Habitation individuelle Bâtiment d'habitationⁱ Bâtiment fonctionnelⁱⁱ Bâtiment tertiaireⁱⁱⁱ Bâtiment industriel^{iv} Autre*

Nombre d'appartements (*uniquement si la demande concerne plusieurs locaux au sein d'un bâtiment d'habitation*)

Description, N° parcelle
(*uniquement pour Autre**)

Numéro, rue

Localité, code postal

Secteur d'activité
du(des)
consommateur(s) d'eau

Ménages^v Agricole^{vi} Industriel^{vii} HORECA^{viii}

Remarques :

4) Relevé du compteur

Numéro de série du compteur

Index du compteur

Date du relevé d'index

5) Section réservée à la Ville de Dudelange^{ix}

Article EHM^x

6) Pièce à joindre

- Photo du compteur montrant clairement l'index et le numéro du compteur

Signature

Lieu et date

Signature du demandeur

(Faire précéder la signature par la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

Signature du propriétaire (*si le demandeur est un ayant droit du propriétaire*)

(Faire précéder la signature par la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

ⁱ Bâtiment pris dans son ensemble dans lequel au moins 90% de la surface est destinée à des fins d'habitation

ⁱⁱ Bâtiment qui n'est pas un bâtiment d'habitation (moins de 90% de sa surface est destinée à des fins d'habitation)

ⁱⁱⁱ Bâtiment fonctionnel dont la majorité de la surface est dédiée à des activités du secteur tertiaire

^{iv} Bâtiment fonctionnel dont la majorité de la surface est dédiée à des activités du secteur industriel

^v Personnes physiques, institutions publiques et entreprises qui ne font partie ni du secteur industriel, ni du secteur agricole, ni encore du secteur Horeca

^{vi} Activité des agriculteurs, viticulteurs, éleveurs, arboriculteurs, horticulteurs, pépiniéristes, jardiniers, maraîchers, pisciculteurs, sylviculteurs et apiculteurs

^{vii} Entreprises dont la consommation d'eau excède un des seuils suivants : 8.000 m³ par an, 50 m³ par jour, 10 m³ heure

^{viii} Hôteliers, restaurateurs, cafetiers et le secteur des campings

^{ix} Le service de facturation prendra contact avec le demandeur pour définir l'article EHM.

^x EHM : Equivalents Habitants Moyens